



# Charte Européenne des espaces de jeunesse



<b>Project</b>	Youth sPEACEs. Urban spaces for active social participation and dialogue. ID: 101089823
<b>Deliverable No.</b>	4.2
<b>Work Package</b>	WP4
<b>Author</b>	Associazione InformaGiovani
<b>Contributors</b>	All partners
<b>Status</b>	COMPLETED
<b>Date</b>	28/06/2024



**Co-funded by  
the European Union**

Co-funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or EACEA. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.





## Préambule

La Charte européenne des espaces de jeunesse s'adresse à tous les "acteurs" qui interagissent avec les espaces de jeunesse, y compris les jeunes, les animateurs de jeunesse et les volontaires. En outre, elle est destinée à tous les acteurs qui ont un rôle à jouer dans la promotion et le développement des espaces de jeunesse en Europe. Il s'agit notamment des institutions, des universités, des centres de recherche et d'autres organisations publiques, privées et à but non lucratif, ainsi que des groupes informels.

La charte vise à promouvoir les espaces jeunesse en tant qu'environnements inclusifs et dynamiques qui sont des centres de participation active, d'engagement communautaire et d'innovation sociale, soutenant le développement et l'autonomisation des jeunes à travers le continent.

La charte reconnaît la multiplicité des espaces de jeunesse en Europe et admet qu'il n'y a pas et qu'il ne peut y avoir un seul type d'espace de jeunesse. Par conséquent, la charte n'est pas un texte normatif, mais propose un ensemble complet de principes et de valeurs issus d'expériences réelles, analysées grâce à une collecte de données et à des recherches sur le terrain menées dans le cadre du projet Youth sPEACEs.

### **L'activisme des jeunes comme condition de la démocratie**

L'Union européenne, structure institutionnelle et politique complexe, a toujours eu pour objectif de promouvoir le développement social et économique de ses membres et d'assurer une paix durable. Cet objectif ambitieux repose principalement sur des traités conclus entre des États souverains, qui reflètent des visions communes et sont le fruit du dialogue et de la négociation.

Au cœur de la prospérité de l'Union se trouve ce que l'on appelle "l'esprit démocratique", une éthique qui imprègne notre mode de vie en tant que communauté. Cet esprit se manifeste par la participation à la vie publique et l'expérimentation d'idées et de solutions nouvelles, avec la liberté d'apprendre de

ses erreurs. C'est cet esprit qui est à l'origine d'une société ouverte, riche en diversité d'idées, en tolérance et en droits.

Mais l'esprit démocratique ne peut s'épanouir et se développer que s'il est ressenti et vécu par les nouvelles générations. Si les jeunes n'adhèrent pas à cet esprit, le système risque d'être réduit à un simple respect des règles et des règlements. Il est donc essentiel d'encourager le militantisme des jeunes, surtout si l'on considère que la moyenne d'âge dans l'Union européenne se situe actuellement autour de 45 ans et qu'elle ne cesse d'augmenter.

L'activisme des jeunes désigne les efforts et les initiatives organisés par les jeunes (âgés en moyenne de 15 à 29 ans, avec des tranches nationales différentes) pour soutenir le développement politique, social, éducatif, environnemental et économique. Cet activisme englobe un éventail d'activités, notamment des projets communautaires, des campagnes numériques et physiques, des manifestations, des actions de sensibilisation, des actions de responsabilisation, un soutien mutuel et un soutien par les pairs, etc. Il utilise les technologies modernes de communication et les médias sociaux pour mobiliser le soutien, créer des réseaux et amplifier la voix des jeunes Européens.

### **Le rôle des espaces dans l'activisme des jeunes**

Les espaces ne sont pas simplement des reflets passifs des dynamiques sociales et culturelles, mais des forces actives qui façonnent ces dynamiques. Lorsqu'un espace devient un espace vivant, il n'est plus seulement un contenant pour des événements historiques et sociaux, mais un articulateur de ces événements. C'est pourquoi notre charte vise à reconnaître et à promouvoir les espaces dédiés à l'activisme des jeunes, en utilisant l'environnement face aux acteurs sociaux impliqués.

Les exemples d'espaces pour les jeunes sont les centres, les clubs, les associations, les conseils et autres initiatives qui servent de centres pour les activités de groupe, le soutien par les pairs et la communauté. Ces espaces créent un sentiment de communauté et d'appartenance, aidant les jeunes à partager leurs expériences, à développer des compétences sociales et à se soutenir mutuellement.

Les espaces qui ont avant tout une vocation sociale peuvent aussi être naturellement liés à l'activisme, en encourageant la collaboration entre les jeunes. Ces espaces ne doivent pas nécessairement poursuivre une cause spécifique, ils peuvent aussi être importants en tant que lieux de rencontre et d'échange.

Dans ces contextes, les conversations informelles et les expériences partagées conduisent souvent à la découverte de préoccupations et d'intérêts communs. Lorsque les jeunes nouent des liens et instaurent la confiance, ils sont plus enclins à discuter des questions sociales, politiques ou environnementales qui les préoccupent. Cette évolution naturelle peut transformer les rencontres sociales en collaborations pour aborder ces questions.

Par exemple, un centre communautaire où les jeunes se réunissent pour des activités récréatives pourrait commencer à accueillir des discussions sur des questions environnementales locales, conduisant à des événements de nettoyage ou à des campagnes de sensibilisation. De même, un club culturel pourrait devenir une plateforme de soutien à la préservation et à l'intégration culturelles.

Les relations étroites et le sentiment d'appartenance à une communauté qui se construisent dans ces espaces sociaux constituent une base solide pour l'action collective, ce qui facilite la mobilisation du soutien et le maintien des efforts de militantisme. Par conséquent, le mélange d'interaction sociale et d'activisme augmente l'efficacité et la portée des initiatives menées par les jeunes.

La promotion de ces espaces peut suivre différentes directions, des plus institutionnalisées aux plus informelles, en passant par la co-conception et l'implication ou par des expériences menées par des experts. Dans tous les cas, le protagonisme des jeunes fait référence à des pratiques démocratiques de participation active qui prennent forme dans ces espaces spécialement conçus.

### **Les risques et les opportunités**

Tout espace social, culturel ou récréatif est toujours exposé au risque de ségrégation, de création d'une division entre ceux qui sont "dedans" et ceux qui sont "dehors".

Ceux qui sont à l'intérieur sont reconnus et ont une voix, ceux qui sont à l'extérieur restent vulnérables.

Il est donc essentiel de construire des espaces "poreux et perméables", en interaction constante avec l'écosystème social environnant et renforcés par cette interaction :

- Les espaces poreux permettent la libre circulation des idées, des personnes et des activités entre l'intérieur et l'extérieur. Ces espaces sont caractérisés par des ouvertures qui encouragent l'interaction et empêchent l'isolement.
- Les espaces perméables sont ceux qui peuvent être influencés par des facteurs externes et qui, à leur tour, peuvent influencer leur environnement. Ils ne sont pas fermés, mais au contraire engagés dans un échange bidirectionnel avec leur environnement.

### **Vers une vision à long terme**

La Charte que nous proposons n'est pas seulement un plan de travail, mais une vision qui peut être adoptée par un large éventail de politiques. Elle vise à combiner les pratiques démocratiques avec la conception et l'animation d'espaces démocratiques. Dans ce contexte, tous les espaces qui seront habités et tous les espaces communautaires qui seront ouverts ne seront pas considérés comme de simples contenants neutres, mais comme des composantes fondamentales dans la construction des futurs espaces pluriels de l'Union.

# La Charte européenne de l'espace pour la jeunesse

## Article 1: Participation et autonomisation des jeunes grâce aux espaces jeunesse

1. Youth Les espaces jeunesse en Europe sont des plates-formes destinées à promouvoir la participation active des jeunes par le biais de différents instruments tels que les groupes de travail, les structures d'autogestion et les projets communautaires. Les espaces doivent être officiellement reconnus par les institutions comme des promoteurs de l'autonomisation des jeunes et comme des centres d'innovation sociale, où les jeunes peuvent développer des solutions créatives aux problèmes locaux et mondiaux. Cette reconnaissance doit nécessairement passer par la participation aux processus de prise de décision et aux initiatives sur des questions pertinentes pour la communauté des jeunes. Le soutien institutionnel devrait également inclure le financement, les ressources et la visibilité afin de garantir la durabilité et l'impact de ces espaces de jeunesse.

Il doit donc être clair que les espaces jeunesse ne doivent pas remplacer les services publics, mais qu'ils peuvent les compléter.

2. Les espaces jeunesse favorisent la co-planification et la co-conception d'interventions concernant les espaces urbains, les territoires et les communautés. Il est essentiel d'impliquer davantage les jeunes dans ces espaces dès les premières étapes de la conception des politiques liées au développement des territoires et des communautés afin de renforcer le sentiment d'appartenance et de responsabilité des jeunes au sein de la population et d'accroître l'efficacité des interventions elles-mêmes.

3. La participation active aux espaces jeunesse contribue de manière significative à l'émergence et au développement de jeunes animateurs motivés et compétents, profondément engagés dans la construction du bien-être de leurs communautés. En participant continuellement à des activités et à des projets, les jeunes animateurs consolident des compétences et des connaissances importantes qui génèrent des changements et des impacts positifs au sein des espaces et, plus largement, dans les communautés. Ces compétences doivent être reconnues et valorisées par les organismes responsables de la validation des compétences au niveau local et européen.

4. L'implication pratique des jeunes dans la création et la définition d'environnements et d'espaces est une occasion précieuse de développer des compétences non techniques telles que la résolution de problèmes, l'esprit d'entreprise, le travail d'équipe, etc. Ce processus d'apprentissage par l'expérience, surtout s'il est soutenu de manière adéquate par les institutions d'éducation et de

formation, améliore la compréhension des dynamiques de coopération et le développement de projets liés au développement territorial et communautaire.

## **Article 2: Gouvernance des espaces jeunesse**

1. Les différents modèles de gouvernance expérimentés dans les Espaces Jeunesse en Europe visent à promouvoir l'inclusion et la participation active, tout en respectant la diversité des participants. L'utilisation de mécanismes participatifs garantit que la voix de tous les jeunes, quelle que soit leur origine socio-économique, culturelle ou ethnique, est entendue et prise en compte dans les processus décisionnels de l'Espace jeunesse, mettant ainsi à l'épreuve les principes de la démocratie, de l'inclusion et de la citoyenneté

2. La fonction des espaces jeunesse en tant que "gymnases" de la participation démocratique est d'une importance capitale pour l'implication active des jeunes dans la société. Pour favoriser un véritable sens des responsabilités chez les jeunes, les espaces jeunesse devraient adopter une gestion ascendante, permettant aux jeunes de créer et de gérer leur propre environnement. Plutôt que de diriger ces efforts, les animateurs de jeunesse devraient agir en tant que conseillers, en fournissant des conseils et un soutien. Cette approche garantit que les espaces jeunesse reflètent les besoins et les aspirations de leurs utilisateurs, en encourageant l'appropriation, la responsabilité et l'engagement continu.

3. Dans les zones périphériques, ce sont souvent les animateurs de jeunesse ou d'autres opérateurs qui portent la voix des jeunes auprès des institutions par le biais de diverses activités et dynamiques qu'ils mettent en place, telles que des réunions, des rencontres et la collecte d'idées et d'opinions. Il est donc essentiel que les institutions nationales reconnaissent et valorisent ce rôle et promeuvent des actions visant à élargir la participation des jeunes, conformément à la stratégie européenne pour la jeunesse.

## **Article 3: Coopération entre les espaces, institutions et organisations de jeunesse**

1. Les espaces jeunesse jouent un rôle clé en rassemblant des personnes et des réalités différentes et en collaborant avec les écoles, les universités et les établissements d'enseignement, les organisations à but non lucratif, les entreprises et les institutions locales afin d'accroître l'efficacité de l'impact de leurs actions.

2. Les plateformes d'échange de connaissances, de recherches et de bonnes pratiques sont importantes pour le développement de politiques de jeunesse efficaces, tout comme le partage de structures organisationnelles, de financements participatifs et de réseaux de soutien. Il est important de diffuser ces outils aux niveaux local et national pour accroître l'efficacité des actions en utilisant les différentes compétences des organisations impliquées.

3. Les écoles, en coopération avec les centres de jeunesse, jouent un rôle clé dans la promotion du développement de la jeunesse. Il est important de promouvoir le dialogue, l'interaction et le soutien mutuel entre les systèmes d'éducation formelle et les espaces jeunesse. Si elles étendent leur soutien au-delà des heures normales, ces institutions peuvent travailler ensemble pour combler le fossé entre l'éducation formelle, non formelle et informelle, les activités extrascolaires et assurer une expérience d'apprentissage continue et cohérente.

Cette collaboration favorise un plus grand sens de la communauté et de l'appartenance chez les jeunes, améliore leur développement éducatif et personnel et permet la mise en place de systèmes de soutien plus complets. En outre, les projets communs et les ressources partagées entre les écoles et les centres de jeunesse peuvent offrir diverses possibilités d'apprentissage, encourager l'engagement civique et développer des compétences essentielles dans la vie, contribuant ainsi au développement holistique des jeunes.

4. Un changement de mentalité impliquant l'ensemble de la société civile dans une approche plus globale de la politique de la jeunesse est nécessaire. La coopération entre les espaces jeunesse, les autorités publiques, les organisations à but non lucratif et les entreprises est essentielle pour optimiser les ressources et partager les compétences.

5. Cette approche collaborative contribue à la création d'un environnement innovant et en réseau pour les jeunes, où la diversité est valorisée, les relations intergénérationnelles sont encouragées et des réseaux de soutien solides sont créés pour accroître les opportunités pour les jeunes et promouvoir les échanges culturels entre les organisations, tant au niveau national qu'international.

6. Les collaborations qui se concentrent sur les jeunes et sont réellement motivées par l'intention de favoriser leur croissance et leur développement social, plutôt que par des dynamiques économiques liées à la recherche de financement, devraient être hautement appréciées. Il devrait y avoir plus de fonds disponibles pour soutenir les activités de mise en réseau, car ces efforts nécessitent une professionnalisation continue pour garantir la qualité.

#### **Article 4: Approche fondée sur la valeur**

1. Les Espaces jeunes adhèrent et contribuent à la promotion et à la diffusion des valeurs fondamentales de l'Union européenne : le respect de la dignité et des droits de l'homme, la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit. Au sein des Espaces Jeunesse, en favorisant un environnement propice au dialogue et à l'esprit critique, les jeunes cultivent au quotidien la compréhension des principes d'égalité et de dignité de chaque individu.

2. Il est essentiel d'intégrer l'éducation fondée sur les valeurs et le dialogue dans les espaces jeunesse afin de promouvoir la compréhension, la tolérance et le respect de la diversité. Par exemple, des discussions guidées sur des sujets tels que la diversité, la discrimination et la justice sociale pourraient être organisées, en utilisant des techniques telles que les jeux de rôle et les récits pour encourager une discussion ouverte sur les opinions.

3. Reconnaisant l'importance de l'inclusion comme valeur directrice, les espaces jeunesse accueillent des personnes d'origines et de valeurs différentes, promouvant ainsi la cohésion sociale.

S'il est reconnu et valorisé, ce rôle peut contribuer à prévenir les conflits sociaux et à créer des communautés plus sûres qui adhèrent aux valeurs européennes communes..

4. Les espaces jeunesse donnent un sentiment d'appartenance à une communauté plus large qui partage des principes fondamentaux, promeut une citoyenneté active et responsable et aide à construire une communauté de jeunes renouvelée, prête à relever les défis d'une société complexe et changeante.

5. Les espaces jeunesse favorisent un environnement d'apprentissage continu et de développement personnel. Ils offrent la possibilité de participer à des programmes éducatifs, à des ateliers de développement des compétences et à des expériences d'apprentissage, et donnent aux jeunes les moyens de poursuivre l'apprentissage tout au long de la vie. Cet engagement en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie aide les individus à s'adapter aux changements de la société et à s'épanouir dans divers aspects de leur vie personnelle et professionnelle, en veillant à ce qu'ils restent des participants actifs et informés dans le processus démocratique.

6. Les espaces jeunesse, conçus principalement pour favoriser l'interaction sociale, peuvent parfaitement compléter l'activisme et la collaboration entre les jeunes. Dans ces environnements, les conversations informelles et les activités partagées mettent souvent en lumière des intérêts et des préoccupations communs. Au fur et à mesure que la confiance et les liens se développent, les jeunes sont plus enclins à s'engager dans des discussions sur les questions sociales, politiques ou environnementales qui les concernent. Cette progression naturelle peut transformer les rencontres sociales en efforts coordonnés pour relever ces défis.

## **Article 5: Durabilité et responsabilité sociale**

1. Les espaces jeunesse doivent donner la priorité aux pratiques durables et promouvoir la sensibilisation à l'environnement, inculquer aux jeunes un profond respect pour la planète et promouvoir des modes de vie durables sur le plan environnemental.

2. Ces espaces devraient encourager les jeunes à devenir des gardiens actifs de notre planète, à participer à des initiatives et à des campagnes de protection de l'environnement fondées sur des données probantes et à sensibiliser la communauté aux questions environnementales. Cette approche, basée sur l'éducation civique, la sensibilisation et la citoyenneté, vise à impliquer tous les acteurs sociaux les plus directement concernés par les principaux enjeux de la transition écologique (changement climatique, pollution, modes de vie durables, etc.) et à encourager les institutions et les gouvernements à prendre davantage en compte les jeunes dans la conception et la mise en œuvre des politiques européennes de l'environnement.

3. Lorsqu'il existe un décalage entre les actions des espaces jeunesse et celles d'autres parties prenantes (y compris les institutions locales) concernant la durabilité et la sensibilisation des jeunes à l'environnement, les espaces jeunesse doivent prendre l'initiative de promouvoir des mesures spécifiques pour aligner ou impliquer activement toutes les parties dans ces efforts. Il y a un décalage important lorsque les cadres institutionnels et les systèmes économiques ne complètent pas ou ne soutiennent pas de manière adéquate les initiatives et les préoccupations des jeunes en matière de durabilité environnementale. Cette disparité souligne la nécessité d'une collaboration et d'un engagement accrus de la part de ces secteurs pour relever efficacement les défis environnementaux et exploiter l'enthousiasme et le dévouement de la jeune génération

## **Article 6: Vers une approche systématique des politiques et espaces jeunesse**

1. Les espaces de jeunesse fonctionnent comme des écosystèmes, avec la capacité d'être flexibles, résilients et adaptables aux besoins de leurs participants et aux défis extérieurs. Les espaces de jeunesse agissent comme une approche systémique, promouvant une manière de comprendre la société dans son ensemble, composée d'individus, de communautés, de milieux de vie et de systèmes de production, reflétant et respectant la complexité des identités des jeunes et promouvant des interactions actives et significatives entre des mondes différents.

2. Par exemple, la mise en œuvre d'initiatives d'apprentissage par projet au sein des espaces jeunesse peut déclencher une collaboration entre différentes disciplines (par exemple les sciences,

les arts, les sciences sociales) afin d'aborder des questions communautaires telles que le développement durable ou la sensibilisation à la santé mentale. Cette approche encouragerait les jeunes à explorer des solutions interconnectées, à combler les fossés entre les différents domaines de connaissance et à promouvoir la pensée systémique.

3. Une approche systémique des politiques et des espaces jeunesse nécessite la participation active des jeunes aux processus de prise de décision. Les espaces jeunesse donneront la priorité à l'inclusion de la voix des jeunes, en veillant à ce qu'ils aient leur mot à dire dans les politiques et les programmes qui les concernent. En intégrant la participation des jeunes à tous les niveaux, nous pouvons améliorer la pertinence et l'efficacité des interventions et favoriser un sentiment d'appropriation.

4. Nous défendons la nécessité d'un changement de paradigme de la pensée sectorielle à la pensée systémique par tous les acteurs de la société civile : ce changement de paradigme nous permettra d'aborder les défis de la jeunesse avec plus de profondeur et d'efficacité, en les comprenant dans le cadre plus large des écosystèmes naturels et humains, et en nous permettant de créer des espaces de contamination pour générer des solutions novatrices à des problèmes communs.

## **Article 7: Espaces sûrs et ouverts pour les jeunes**

1. L'organisation des espaces jeunesse dans les pays de l'UE garantit des conditions de participation physiquement et émotionnellement sûres, favorisant l'inclusion, le bien-être mental et physique et une culture de soutien par les pairs. Dans ces environnements, les jeunes participants sont encouragés à prendre l'initiative et à essayer de nouvelles activités, dans le but de tirer des enseignements de l'expérience dans une atmosphère sûre et accueillante. L'apprentissage ne vient pas seulement du succès, mais aussi de l'échec, qui est une opportunité de croissance

2. L'activation du mentorat, en particulier du mentorat par les pairs, devient une composante essentielle du développement personnel, du renforcement des compétences et de l'autonomisation des jeunes, en fournissant une orientation continue, y compris dans la gestion des conflits générationnels. En particulier, le mentorat par les pairs implique que des personnes d'âge ou d'expérience similaires se conseillent et se soutiennent mutuellement. Cette approche favorise l'apprentissage mutuel, améliore les compétences et renforce la confiance en soi grâce au partage d'expériences. Les mentors offrent des conseils et des encouragements, créant ainsi un environnement favorable à l'épanouissement personnel des deux parties

3. Nous soutenons le renforcement du rôle des espaces jeunesse dans les initiatives visant à promouvoir la liberté d'expression et l'utilisation constructive du temps libre. Dans ce contexte, les centres de jeunesse doivent être reconnus non seulement comme des lieux physiques, mais aussi et surtout comme de véritables lieux d'agrégation sociale et culturelle. Grâce à une gestion participative et inclusive, caractérisée par des activités structurées et des opportunités de socialisation non structurées, les espaces jeunesse favorisent le développement des relations entre les personnes et des compétences nécessaires aux communautés et aux territoires, en aidant les jeunes à devenir des citoyens conscients et actifs dans le tissu social.

4. Les espaces jeunesse devraient être dotés de ressources et d'installations accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées et aux personnes issues de milieux différents, afin de garantir l'égalité des chances en matière de participation. Cela inclut la mise à disposition d'informations et de communications dans plusieurs langues et formats afin de répondre aux différents besoins.

5. La collaboration avec les autorités locales, les établissements d'enseignement et les organisations communautaires est essentielle pour améliorer l'efficacité des espaces jeunesse. En encourageant les partenariats, ces espaces peuvent offrir un plus large éventail de programmes et de services, y compris des ateliers éducatifs, des événements culturels et des activités récréatives, adaptés aux intérêts et aux besoins des jeunes.

6. Des mécanismes d'évaluation et de retour d'information devraient être mis en œuvre pour évaluer et améliorer en permanence la qualité et l'impact des espaces jeunesse. Les jeunes devraient être activement impliqués dans ce processus, en veillant à ce que leur voix soit entendue et que leurs suggestions soient intégrées dans le développement et l'amélioration de ces espaces.

## **Article 8: Relations avec la Communauté**

1. Les espaces jeunesse sont, par nature, des lieux dynamiques et perméables où les jeunes peuvent se rencontrer et interagir avec la communauté environnante. Cette capacité de contamination favorise l'échange d'idées et de cultures non seulement entre les jeunes eux-mêmes, mais aussi entre les jeunes et d'autres acteurs du contexte social. Pour accroître l'efficacité des espaces jeunesse, il est donc essentiel d'étendre leur impact au-delà du "lieu physique" en impliquant activement la communauté locale.

2. Les institutions, les ONG et les autres autorités locales doivent être pleinement conscientes de cette opportunité et être prêtes à adopter une approche ouverte et collaborative des espaces

jeunesse. Il est essentiel qu'ils comprennent l'importance d'inclure le point de vue des jeunes dans les décisions et les activités qui affectent l'ensemble de la communauté.

3. La coopération synergique et complémentaire entre les acteurs locaux et les espaces jeunesse favorise le développement de programmes et de projets locaux qui répondent réellement aux besoins et aux intérêts des jeunes, contribuant ainsi à une communauté plus inclusive, plus dynamique et plus solidaire.

4. La promotion du volontariat dans les espaces jeunesse peut améliorer de manière significative l'engagement de la communauté. Encourager les jeunes à participer à des projets de volontariat n'est pas seulement bon pour la communauté, mais les aide aussi à développer des compétences importantes, à acquérir une expérience précieuse et à développer un sens de la responsabilité sociale.

5. Des événements communautaires réguliers, tels que des festivals, des journées portes ouvertes et des projets de collaboration, devraient être organisés pour présenter les activités et les réalisations des espaces jeunesse. Ces événements peuvent contribuer à sensibiliser au rôle et à l'importance des espaces jeunesse au sein de la communauté, à attirer de nouveaux participants et à renforcer les liens communautaires.

## **Article 9: La dimension numérique**

1. Les espaces européens de jeunesse reconnaissent que les outils technologiques de communication et de collaboration font désormais partie intégrante de la vie quotidienne des jeunes et des autres groupes d'âge. L'importance de ces outils pour renforcer l'expression individuelle et maintenir des liens significatifs avec le monde extérieur est évidente. En outre, la capacité de ces outils à renforcer la voix collective dans le contexte numérique est reconnue

2. Les espaces jeunesse promeuvent des parcours d'alphabétisation numérique et l'exploration et l'acquisition de connaissances liées à la transition numérique, afin de favoriser une utilisation éclairée des espaces et des outils numériques. Pour garantir l'inclusion numérique, les espaces jeunesse devraient fournir un accès égal aux outils et ressources numériques, en particulier pour les personnes issues de milieux défavorisés. Cela inclut l'offre de formation et de soutien pour réduire la fracture numérique et garantir que tous les jeunes ont la possibilité de participer pleinement au monde numérique

3. Les initiatives d'alphabétisation numérique doivent être accompagnées de programmes de sécurité, de bien-être et de sûreté numériques, afin de garantir une utilisation complète et sûre du

numérique. Les parties prenantes et les animateurs de jeunesse doivent s'efforcer de rendre les espaces numériques aussi sûrs, robustes et utilisables que possible

4. Cependant, la longue et importante expérience des Espaces jeunesse dans l'Union européenne montre que les relations en face à face sont indispensables à l'acquisition de compétences clés, qui ont déjà été mises en évidence dans plusieurs documents politiques de l'UE, y compris la Stratégie européenne pour la jeunesse.

5. Par conséquent, les Espaces jeunesse promeuvent une approche hybride et équilibrée, combinant l'utilisation responsable des outils numériques avec un accent sur l'interaction humaine réelle et la promotion des compétences sociales et émotionnelles, qui sont fondamentales pour le bien-être individuel et collectif.

### **Article 10: Retour d'information et approche d'amélioration continue**

1. Afin de renforcer leur rôle et leur impact sur la communauté, les espaces jeunesse s'efforcent de valoriser le retour d'information des jeunes afin d'identifier les points forts et les domaines à améliorer et de donner aux jeunes une voix active dans la replanification des activités. Le concept d'amélioration continue sous-tend la gestion d'un espace, d'un groupe ou d'une communauté. Cette amélioration doit être un effort continu qui implique tout le monde, à la fois les jeunes et ceux qui travaillent avec eux. L'amélioration doit être poursuivie à la fois sur le plan humain et en termes de compétences professionnelles grâce à un soutien et à des services appropriés

2. Pour renforcer l'efficacité du retour d'information et l'amélioration continue, les espaces jeunesse devraient mettre en œuvre un système structuré pour collecter, analyser et agir régulièrement sur le retour d'information. Ce système doit comprendre des canaux clairs pour soumettre un retour d'information, des sessions régulières de retour d'information et des mécanismes transparents pour communiquer sur la manière dont le retour d'information a été utilisé.

3. Les réussites et les améliorations résultant du retour d'information des jeunes doivent être régulièrement documentées et partagées avec la communauté. Cela permet non seulement de mettre en évidence l'impact des contributions des jeunes, mais aussi d'encourager un engagement continu et de démontrer la valeur d'une approche basée sur le retour d'information.

4. Ce processus, facilité par des activités d'évaluation par les pairs, permet non seulement de responsabiliser les jeunes, mais aussi de s'assurer que les espaces jeunesse continuent à répondre à leurs besoins à tout moment.

5. D'autres acteurs clés de la communauté (institutions, associations, etc.) peuvent contribuer à l'engagement des espaces jeunesse dans l'utilisation et la valorisation du retour d'information des jeunes. Il peut s'agir de participer à des tables de travail communes, de partager des ressources et de l'expertise, et de promouvoir des synergies entre les espaces jeunesse et d'autres services et programmes pour la jeunesse existant dans la communauté.

6. En outre, les institutions locales devraient s'efforcer de rechercher et d'apprécier le retour d'information des jeunes afin d'améliorer les services et les programmes destinés à la jeunesse. Cela pourrait conduire à des politiques et des lignes directrices qui encouragent activement les organisations et les institutions à impliquer les jeunes dans les processus de prise de décision et d'évaluation.





# YOUTH SPACES

